



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC

Compte-rendu de la réunion générale du 3 octobre 2013

17 clubs représentés, 1 excusé

Elisa Tulli nouvellement nommée ETR d'Ile de France est présente

La réunion débute à 20h05

Intervention du président

- Présentation d'Elisa, connue déjà d'un bon nombre d'entre nous
- Remerciements aux membres du comité pour tout le travail déjà effectué
- Résultats sportifs :

Félicitations à Sophie Dodemont qualifiée pour le championnat du monde

Plusieurs clubs ont des archers ou des équipes qui se sont distingués au niveau national : Argenteuil, Pontoise, Sarcelles.

- Le comité directeur s'est déjà réuni trois fois
Des salles ont été louées au CDFAS pour les formations assurées par le département, de la ciblerie a été achetée.
- Des représentants du département ont été présents auprès des instances pour défendre les dossiers de demandes de subventions (la présentation des dossiers devra être soigneusement « orientée » afin d'entrer dans les nouveaux critères)
- Sur chaque concours des élus sont présents pour la remise des récompenses.
- Pour utiliser le chronotir, il faut s'inscrire sur le google agenda et régler dès l'inscription.
- Le bureau a été réaménagé, les commissions pourront s'y réunir.
- Il y a un problème de stockage de la ciblerie 3D, nous sommes à la recherche d'un local
- Des contacts ont été pris avec un golf qui se monte à Ennery : possibilité d'y établir un terrain de parcours en échange de formations de tir à l'arc.

Intervention de la secrétaire

- A ce jour certains clubs n'ont pas encore licencié tous leurs adhérents : ceux-ci ne sont donc pas couverts par les assurances.
- Chaque club doit faire parvenir son compte-rendu d'assemblée générale avec la liste des membres du bureau lorsque celui-ci a été modifié.
- Faire connaître une adresse mail du club fiable afin que les informations arrivent à la bonne personne.

Point sur les comptes

Notre trésorière est excusée

- Dans l'ensemble les comptes seront plutôt bénéficiaires
- Les salles louées sont payées d'avance (3000€), il faut donc faire de la promo sur les stages afin de les rentabiliser.

Commission sportive

- A l'aide d'un diaporama Michel Devin présente les différents Trophées et Challenge
Le classement se fait uniquement sur les concours du département (sauf pour les disciplines de parcours)
Les équipes doivent être déposées au greffe avant le tir du premier tireur
Sur un même concours, une femme peut faire partie d'une équipe de club pour les Trophées et d'une équipe féminine pour le Challenge
Les règlements et les fiches d'inscription des équipes sont sur le site.
- La DD
Ajout de duels par équipes lors de l'étape fita
Pour le classement des équipes, les concours sont affectés de coefficients, 1 pour la salle et 2 pour le fédéral et le fita
Un délégué technique du département aidera à l'organisation des duels
Le règlement et la fiche d'inscription des équipes sont sur le site
- Les championnats départementaux :
- Pour se qualifier au départemental fédéral, il faut avoir fait au moins deux concours et au moins un pour le départemental fita
Le championnat départemental fita comportera des duels
- Un stage duels en salle est organisé le dimanche 12 janvier au matin en priorité pour les archers qualifiables au championnat régional, ce stage est ouvert aux jeunes dans les mêmes conditions

Intervention d'Elisa Tulli

Son but est de redynamiser les actions de la région. Actuellement elle fait un « état des lieux » dans chaque département, puis elle déposera ses projets.

- Le point sur la formation :
Elle justifie le choix de faire la formation entraîneur 1 sur deux ans
Les formations continues : les départements sont libres d'organiser des formations complémentaires
Les formations continues entraîneur 2 se font au niveau de la région, une séance aura lieu le 23 novembre à Chennevières. Il est souhaitable de rendre les formations continues entraîneur 2 plus concrètes.
- Les départements sont invités à mettre en place de « petites » formations qui prépareront les volontaires à l'examen des pré-requis entraîneur 1.

Commission jeunes

- Le regroupement départemental jeunes compétiteurs ayant donné satisfaction, il est reconduit cette année.

Le but est de faire progresser les jeunes et de les conduire, si leur niveau le permet, au tir fita.

Les clubs ne pouvant pas, faute d'un nombre d'archers ayant le niveau, constituer d'équipes DR jeunes, des équipes départementales vont être constituées avec les jeunes du regroupement.

Les jeunes du regroupement seront divisés en deux groupes :

- Ceux qui n'ont pas ou très peu d'expérience de la compétition
 - Ceux qui ont déjà plusieurs concours à leur actif. Pour ces derniers, un intervenant ayant une bonne expérience des compétitions leur apportera ses conseils (définir son objectif, comment l'atteindre, comment gérer sa compétition, ...)
- La DD jeunes : elle est reconduite sous la même forme.
 - Le spécial jeunes ayant « disparu » au niveau de la région, il sera reconduit au niveau du département (une rencontre avec d'autres départements est à l'étude)

Commission formation

- Formation entraîneur 1
- Nouvelles formations :
 - Parcours
 - Archer (connaissance et réglage de son matériel), 30€ pour la journée, repas compris
 - Arcs à poulies, 50€ pour la journée, avec repas.
- Daniel Lecoq fait le recensement des entraîneurs 1 et 2 du département
- Il nous présente le calendrier des formations.

Remises des labels aux Présidents des clubs par le Président du département.

Intervention de Jean-Pierre Bouffon :

Mauricette Gognet, de la Compagnie d'Arc de Montmorency vient d'être décorée de la médaille Jeunesse et Sport.

Pause

Les concours extérieurs

Ils doivent être déposés au plus tard le 3 novembre au département pour validation.

On procède à la préparation du calendrier extérieur, cela n'est pas facile compte-tenu de la petitesse de la saison extérieure et des dates réservées pour les concours régionaux.

Commission sécurité et tradition

Voir pièce jointe.

En l'absence de questions, la séance est levée à 22h45

La secrétaire générale